

Tours, le 19 novembre 2019

Lettre d'information aux parents

Madame, Monsieur,

Des classes à horaires aménagés musique et danse fonctionnent à l'école Francis Poulenc, 2 ter rue du petit pré à Tours.

Ces classes permettent à des enfants qui montrent un goût marqué pour les pratiques artistiques de recevoir, parallèlement à l'enseignement général, un enseignement musical ou chorégraphique assuré par le Conservatoire à rayonnement régional de Tours.

Le recrutement concerne :

- pour **la musique**, les enfants qui entreront au CE1 à la rentrée scolaire 2020,
- pour **la danse**, les enfants qui entreront au CE2 à la rentrée scolaire 2020 et qui auront au minimum 8 ans au 31 décembre 2020.

Les enfants sont recrutés après examen de leurs aptitudes ainsi que de leurs motivations et de celles de la famille.

Les tests d'aptitude et les entretiens avec les familles se dérouleront :

- **pour la musique** : le mercredi 25 mars (après-midi) et le samedi 28 mars 2020 à l'école maternelle Mirabeau (11 bis rue François Clouet à Tours),
- **pour la danse** : le mercredi 25 mars 2020 (matin) au Conservatoire à rayonnement régional (2 ter rue du petit pré à Tours).

La fiche de candidature est à retirer auprès de l'école fréquentée par l'enfant.

Le dossier de candidature constitué de la fiche de candidature complétée, de deux enveloppes timbrées, d'une photo récente et d'un certificat médical (danse), doit être adressé **avant le vendredi 14 février 2020**, délai de rigueur, pour la musique et la danse au :

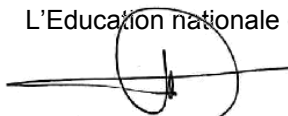
Conseiller pédagogique départemental en éducation musicale

École Francis Poulenc, 2 ter rue du petit pré, 37000 Tours,

Pour tout renseignement sur le calendrier sur le calendrier de recrutement en **CE2 (musique), CM1 ou CM2**, vous contacterez directement le Conservatoire à Rayonnement Régional au 02 47 21 60 41.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de
L'Éducation nationale d'Indre-et-Loire



Dominique BOURGET